



## Collège Notre Dame de La Providence

Allée Alphonse Leroux – B.P. 33

59358 ORCHIES CEDEX

☎ 03 20 41 52 70 – Fax : 03 20 41 52 79

Email : [secretariat@college-nd-providence-orchies.com](mailto:secretariat@college-nd-providence-orchies.com)

Site : [www.college-nd-providence-orchies.com](http://www.college-nd-providence-orchies.com)

Année Scolaire

2012/2013

### Renseignements généraux

#### Pastorale

En 6<sup>e</sup>, les élèves auront deux heures d'éducation religieuse par mois, les parents sont invités à s'investir dans la prise en charge des groupes. S'ils le souhaitent, les élèves du collège pourront répondre aux différentes propositions qui leur sont faites dans le cadre de la pastorale (participation aux célébrations, préparation des célébrations, clubs de pastorale le midi en 5<sup>e</sup>, mouvements de jeunesse chrétienne en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>).

#### Rentrée des classes

Fixée au **mardi 4 septembre 2012**, elle aura lieu :

- le matin : de 8 H 30 à 12 H 30 pour les 6<sup>e</sup> (pas de cours l'après-midi),
- l'après-midi : à 14 H 00 pour les 5<sup>e</sup> – 14 H 20 pour les 4<sup>e</sup> – 14 H 40 pour les 3<sup>e</sup>.

La matinée est donc réservée aux élèves de 6<sup>e</sup>. Par petits groupes, enfants et parents, sous la conduite de professeurs, feront la connaissance de l'équipe éducative du collège, des locaux de l'établissement et des modalités de la vie quotidienne.

Dès maintenant, les parents des élèves de 6<sup>e</sup> sont invités à réserver cette matinée pour prendre contact avec les lieux où leur enfant va « vivre » quatre années importantes de sa vie.

#### Demi-pension

La restauration scolaire fonctionne à partir du jeudi 6 septembre 2012.

#### Horaires habituels (Les portes du collège sont ouvertes à 7 H 45 et fermées à 18 H 00)

- Matin : 8 H 30 – 11 H 35 ou 12 H 30
  - Après-Midi : 12 H 50 ou 13 H 45 – 16 H 50
  - Pour les 4<sup>e</sup> et les 3<sup>e</sup> : 8 H 30 – 12 H 30 mercredi matin
- lundi, mardi et  
jeudi, vendredi

A l'intérieur de ces plages horaires, les élèves ne quittent pas le collège.

A titre indicatif, les 6<sup>e</sup> ont par semaine : 5h de français, 4h de mathématiques, 4h de LVI anglais, 3h d'histoire/géographie, 4h d'éducation physique et sportive, 1h30 de sciences de la vie et de la terre, 1h30 de technologie, 1h d'arts plastiques, 1h d'éducation musicale, 2h d'aide au travail personnel, 1h de pastorale ou professeur principal et des possibilités de clubs pastorale, sportifs, ludiques (théâtre, échec, musique, arts ...).

#### Externat surveillé

Tous les élèves sont externes surveillés, c'est-à-dire qu'ils ne quittent le collège qu'aux heures indiquées ci-dessus (sauf modification exceptionnelle décidée par l'établissement et notée sur l'emploi du temps ou le carnet de correspondance). Une dispense occasionnelle d'E.P.S. n'autorise pas la sortie de l'établissement.

#### Absences

Pour toute absence imprévue, les parents sont invités à prévenir l'établissement par téléphone le matin même **avant 9 H 00** (Bureau de la vie scolaire 03 20 41 52 78).

#### Tenue et comportement

Les élèves doivent adopter une tenue propre et décente et un comportement correct (cf. règlement) en évitant toute manifestation amicale excessive ou toute attitude provocante. La tenue vestimentaire doit participer aux conditions de travail au collège selon les indications de la Direction. Par exemple, les couvre-chefs, mèches de couleur, piercings, tatouages, shorts, bermudas, pantacourts, mini-jupes (la jupe arrive aux genoux)...ne sont pas autorisés dans l'établissement. Le ventre, le dos et les épaules doivent être couverts et le visage dégage.

Laboratoire : Une blouse en coton est obligatoire lors des travaux pratiques de sciences-physiques, naturelles ou technologiques.

**Livres et fournitures** : Les livres sont prêtés, en double en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, par l'établissement à la rentrée. Pour toutes les classes du collège, ils sont à retirer ainsi que l'essentiel des fournitures, pour ceux qui le désirent, le **samedi 1<sup>er</sup> septembre 2012 de 9 H 00 à 11 H 30**. Prix indicatif du trousseau de fournitures confectionné par l'Association de parents d'élèves : 71 € (en 2011-2012) en 6<sup>e</sup>.

**Moyens de transport** : Aucune demande n'est à faire pour les élèves possédant déjà un titre de transport. Les nouveaux élèves empruntant les lignes régulières de bus ou les transports SNCF remplissent un formulaire de demande de subvention pour transports scolaires fourni par le collège courant juin. Pour bénéficier de la prise en charge du Conseil Général, les élèves doivent d'une part habiter à plus de 3 km du collège, et d'autre part il ne doit y avoir aucun collège privé plus proche du domicile. Les lignes et horaires de bus sont consultables sur le site ARC EN CIEL 59, ceux des trains sur le site ter-SNCF.com.

**Association sportive** : Les professeurs d'Education Physique et Sportive offrent à tous ceux qui le désirent des activités sportives et la participation à divers championnats au cours de l'année. Lorsque les calendriers seront établis, une circulaire vous parviendra avec les précisions nécessaires.

**Livret des compétences** : Tout au long de la scolarité au collège, les élèves sont formés au secourisme, à la sécurité routière, à l'utilisation de l'informatique et aux certifications du livret de compétences. L'obtention du brevet prévoit la validation du livret des compétences qui comprend entre-autres les attestations de sécurité routière qui sont indispensables au passage des permis, le brevet informatique et internet, le PSC1 (Prévention et Secours Civiques – niveau 1)...

**Sécurité** : Puisqu'il est interdit de fumer dans tous les établissements scolaires, les élèves n'ont pas à avoir sur eux : cigarettes, briquet ou allumettes. Ils n'ont pas besoin non plus de cutter et de tout autre objet non utile à l'enseignement.

**Education Physique et Sportive** : Tenue de sport (*inscrite au nom et prénom de l'enfant*) : basket, short, maillot, survêtement, obligatoires pendant les cours. Les élèves doivent se changer après le sport pour une meilleure hygiène. En cas de dispense médicale ponctuelle, l'élève ne sera pas autorisé à quitter le collège.

### **Information des familles**

Le carnet de correspondance assure la liaison au quotidien entre le collège et les familles qui peuvent rencontrer les enseignants lors des réunions de parents ou sur rendez-vous.

Le logiciel SCOLINFO permet aux familles de consulter, au jour le jour, via internet, les absences, les notes, le cahier de texte, les sanctions de leur enfant et les circulaires notées dans le carnet de correspondance. Cet accès est protégé par un code confidentiel remis en septembre.

Un relevé de toutes les notes sera remis aux élèves toutes les 6 semaines environ. Les bulletins trimestriels sont envoyés par la poste. **Aucun duplicata ne sera délivré** de même pour les deux certificats de scolarité donnés en début d'année scolaire.

### **Sorties et déplacements scolaires**

Un séjour d'intégration dit «classe littoral» est organisé en 6<sup>e</sup> durant la première période. Un autre séjour de fin de scolarité est organisé pour les 3<sup>e</sup> (Prix indicatif du séjour 6<sup>e</sup> : 285 € - pour les 3<sup>e</sup> : de 360 à 560 € selon les destinations).

Les séjours et sorties scolaires font partie intégrante du cursus scolaire et sont donc obligatoires. En cas de difficultés financières, les familles sont invitées à prendre contact par écrit avec la Direction.

Pour les séjours ou sorties scolaires à l'étranger, il est indispensable que chaque élève possède sa carte d'identité. Veuillez dès à présent prendre vos dispositions à ce sujet car cette carte vous sera réclamée pour la délivrance d'une Autorisation de Sortie de Territoire. Le délai actuel d'obtention est de l'ordre d'un mois.

**Portes ouvertes** : Elles auront lieu le samedi 16 mars 2013 toute la journée en même temps que celles de l'école et du lycée et sera, pour vous, l'occasion de découvrir le collège. Les élèves, le personnel, les enseignants y montreront des activités réalisées tout au long de l'année.

**Fête du collège** : La fête du collège aura lieu le samedi 22 juin 2013 toute la journée.

**F. TOMMASINI, Directeur.**